

ENCADRÉ 16 LES « SEMAINES DES MCP » : APPROCHE DE LA SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DES MALADIES À CARACTÈRE PROFESSIONNEL EN RÉGION PACA

La DRTEFP PACA et la CIRE-Sud* initient, en 2006, un programme de veille épidémiologique portant sur les maladies à caractère professionnel (MCP). Cette mesure s'inscrit dans l'amélioration des connaissances et la prévention des risques sanitaires en milieu de travail, prescrites par la loi du 9 août 2004, et le renforcement de la veille épidémiologique prévue par le plan santé au travail (PST) et sa déclinaison régionale en région PACA (plan régional santé travail).

Les objectifs généraux de ce programme sont de pallier la sous-déclaration avérée des maladies professionnelles (MP), de renforcer l'utilité et l'utilisation du signalement des MCP à des fins de veille épidémiologique en milieu de travail et de fournir des informations pertinentes pour l'orientation des stratégies de prévention et de réparation des MP. Il vise ainsi à augmenter le taux de déclaration des MCP par les médecins du travail, à permettre l'estimation du taux de prévalence des pathologies déclarées et à obtenir une analyse plus complète et plus précise de la situation régionale des MCP et des professions exposées.

Le programme s'appuiera sur des campagnes de déclaration de deux semaines consécutives, répétées chaque semestre à partir de juin 2006, auprès d'un réseau de médecins du travail volontaires. Durant ces deux semaines, ceux-ci déclareront de façon exhaustive toutes les pathologies dont ils jugeront qu'elles peuvent être liées à l'activité professionnelle des salariés vus en consultation. Les données recueillies seront transmises à l'inspection médicale régionale, avec les effectifs annuels attribués à chacun des services des médecins du travail participant.

Cette démarche s'intègre dans un programme national coordonné par le département santé travail de l'Institut de veille sanitaire lequel diffusera un rapport annuel sur la situation nationale sur la base des réseaux régionaux : en 2006, outre la région PACA, l'Alsace, la Franche-Comté, les régions Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire et l'Poitou-Charentes participent au programme.

Contact : Dr. Yvan Souares, CIRE Sud

(*) Antenne régionale de l'Institut de veille sanitaire (InVS)